

Montréal, le 15 janvier 2014

**Par dépôt électronique (SDÉ)**  
**et par courrier électronique**

**Destinataires :** Gaz Métro et les intervenants dans les dossiers tarifaires 2013 et de Gaz Métro (R-3809-2012 et R-3837-2013)

**Objet :** Demande d'examen du rapport annuel de Gaz Métro pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2013  
Dossier de la Régie : R-3871-2013

---

Le 18 décembre 2013, Gaz Métro déposait auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) une demande d'examen de son rapport annuel pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 septembre 2013.

Habituellement, Gaz Métro présente son rapport annuel au personnel de la Régie et aux intervenants avant le dépôt officiel à la Régie. Dans sa lettre du 22 novembre 2013, Gaz Métro indiquait qu'elle présentera son rapport annuel le **30 janvier 2014**. Cette date convient à la Régie et son personnel sera présent à cette séance de travail.

La Régie entend procéder à l'examen de cette demande sur dossier. Les intervenants aux dossiers tarifaires R-3809-2012 et R-3837-2013 qui désirent participer à cet examen ont jusqu'au **7 février 2014 à 12h** pour en informer la Régie et lui indiquer de quelle façon ils entendent le faire. Les intervenants intéressés qui prévoient présenter à la Régie une demande de paiement de frais devront déposer un budget de participation.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/as